



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Légion d'honneur

Question écrite n° 40718

### Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'attribution de la Légion d'honneur aux anciens combattants de l'armée d'Afrique 1939/1945. À l'heure où la France s'apprête à célébrer le 60e anniversaire du débarquement allié en Normandie, la question des anciens combattants de l'armée d'Afrique ressurgit. En effet, ces derniers se sentent les oubliés de l'histoire. Parce qu'ils se sont engagés dans les rangs de la France Libre, ils souhaitent bénéficier des droits et avantages octroyés aux formations de la seconde guerre mondiale. Du 19 novembre 1942 au 15 août 1944, de violents combats ont opposés les troupes alliées aux forces de l'Axe. Le rôle joué par l'armée d'Afrique dans la libération de notre pays n'est pas assez valorisé. Preuve en est faite par la place trop réduite accordée au débarquement en Provence ainsi qu'à la composition de la 1re armée française. Aujourd'hui, beaucoup de ses combattants ont disparu. Les autres, âgés, blessés, malades n'attendent qu'un simple geste de reconnaissance. En conséquence, il souhaiterait savoir s'il serait possible de leur remettre la Légion d'honneur.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer, constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée témoignera de la gratitude de la nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'artillerie et le musée des troupes de marine présenteront conjointement avec l'association Provence 44 une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Rudy Salles](#)

**Circonscription** : Alpes-Maritimes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 40718

**Rubrique** : Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé** : anciens combattants

**Ministère attributaire** : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 1er juin 2004, page 3913

**Réponse publiée le** : 13 juillet 2004, page 5313